



**Fiche d'inscription au Marché de Noël
pour les exposants/artisans/créateurs
Dimanche 8 décembre 2024**

Inscription du 16 juillet au 16 octobre 2024

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité et ne permettra pas une inscription au marché de Noël.

Merci de veiller à remplir l'ensemble des informations ci-dessous.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone fixe Portable

Professionnel

Adresse email

N° de carte d'identité / Titre de séjour / Passeport

.....

Délivrée le à

Nature détaillée du stand :

Prêt de matériel par la ville :

- table(s) oui non nombre souhaité 1 ou 2
 chaise(s) oui non nombre souhaité 1 ou 2
 branchement électrique oui non (prévoir rallonges par vos soins)

Règlement uniquement par chèque, d'un montant de 20 euros, libellé à l'ordre de la régie Fêtes et Manifestations.

Banque N° du chèque



Politique de confidentialité (cochez les cases ci-dessous)

Politique de confidentialité (cochez les cases ci-dessous)

- En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre du marché de Noël du 8 décembre 2024 par la Mairie de Dammarie-lès-Lys.
- Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Mairie de Dammarie-lès-Lys et font l'objet d'un traitement informatique correspondant aux finalités acceptées ci-dessus. Elles sont conservées pendant 18 mois.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement. Pour exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, contactez par courriel : dpo@mairie-dammarie-les-lys.fr ou adressez un courrier à Mairie de Dammarie-lès-Lys - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex.

Fait à

Le

Signature

Formulaire à retourner à la Mairie de Dammarie-lès-Lys

Service communication et évènementiel - 26 rue Charles de Gaulle – 77190 Dammarie-lès-Lys

Joindre obligatoirement à cette fiche :

- Copie recto et verso de la Carte Nationale d'identité / Passeport ou Titre de Séjour
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Chèque libellé à l'ordre de la régie Fêtes et Manifestations
- Règlement intérieur signé

Liste des justificatifs de domicile valables :

- Facture EDF (électricité), d'eau ou de gaz de moins de 3 mois
- Facture de téléphone fixe, mobile, ou de forfait/box d'accès à Internet de moins de 3 mois
- Avis d'imposition ou de non-imposition
- Titre de propriété ou encore une quittance de loyer
- Attestation d'assurance habitation